

VILLÉ - CONSEIL MUNICIPAL

Le ton monte entre le maire et l'opposition

C'était l'heure des comptes lors du conseil municipal villois de jeudi soir. Ceux du budget primitif 2016 de la commune mais aussi ceux entre majorité et opposition, toujours sous tension.



Les deux portes d'entrée de la mairie ne seraient pas adaptées pour l'extérieur. La commune envisage des travaux pour les améliorer. PHOTO DNA - franck delhomme

L'augmentation des taux de la fiscalité locale de 2 %, une hausse considérée comme « modérée » par le maire de Villé, a généré quatre votes contre du conseil municipal, dont les trois de l'opposition. Cette augmentation est notamment justifiée par la baisse des dotations de l'État, soit 59 000 € (12 000 € en 2014, 17 000 € en 2015 et 30 000 € en 2016). En ce qui concerne les taxes, la commune devrait ainsi récupérer 447 027 € cette année, contre 433 395 € l'an passé.

Action en justice envers l'opposition : les frais prélevés sur les propres deniers du maire

Michel Gilardeau, membre de l'opposition, s'est aussitôt inquiété des dépenses. Il est revenu à la charge concernant les 15 000 € avancés par la commune à l'association Festi'villé pour l'organisation du dernier Noël dans la vallée.

Ce qui n'a pas manqué d'énerver le maire mais aussi le président de l'association, Gilles Gentile, qui précise « avoir encore du travail ».

Selon André Frantz, le bilan du Noël des cœurs n'a pas encore été fait : « On ne connaît pas le chiffre définitif mais on ne va pas le passer sous silence. On vous dira quand ce sera de retour à la commune. » Mais Michel Gilardeau n'y croit pas : « On a des budgets prévisionnels, on doit savoir où on va... » Mais le maire villois estime qu'il « faut toujours apaiser les choses. C'est une très belle manifestation pour la vallée mais aussi pour l'Alsace entière. On est en attente du reversement de certaines subventions mais ne vous faites pas de souci, ce sera fait. »

À la fin de cette conversation tendue que le maire voulait clore définitivement, Catherine Filoux, autre membre de l'opposition d'habitude discrète, repart à l'attaque. Concernant cette fois-ci une action en justice entreprise, en 2015, par André Frantz représentant la commune villoise à l'encontre d'un membre de l'opposition. Catherine Filoux veut savoir sur quelle ligne budgétaire les frais afférents à cette affaire vont être prélevés. Le maire se dit « très à l'aise sur cette question », même s'il bout intérieurement. Il hausse même la voix : « Tous les frais dont ceux d'avocat seront pris sur mes propres deniers, je ne suis pas obligé de le faire. Est-ce que cela vous satisfait ? » En bruit de fond, des murmures, voire un brouhaha tant et si bien que le maire veut montrer sa fermeté comme son agacement en haussant de nouveau la voix : « Je suis maire de la commune depuis 15 ans. J'entame ma 16e année. Il faut parler fort sinon on ne m'entend pas... » Et il invite à passer à la suite de l'ordre du jour, pour mettre un point final ce soir-là aux querelles latentes

entre opposition et majorité.